Journal municipal de la commune d'Arvert

La Lettre d'Arvert

n°79
ÉTÉ
2024

AGGLOMÉRATION ROYAN ATLANTIQUE

Arvert
ENTRE MER ET VERT

www.arvert.fr

ABORD TAXI

TAXI

dessin : © freepik.com

TAXI CONVENTIONNE

TRANSPORT DE MALADES ASSIS 7 J/7

Hôpitaux - Entrées / sorties - Consultations
Radiothérapie - Chimiothérapie - Dialyse

TAP
TRANSPORT MALADE ASSIS PROFESSIONALISÉ

véhicules standing
GARES- AEROPORT
de 1 à 9 places

www.abord-taxi.fr
abordtaxi@orange.fr
SIRET N°512 474 826 0017 APE 4932Z

ETAULES - **ARVERT** - ROYAN - **06 07 52 73 40**

Le Salon de l'Optique
ARVERT
Face à la Pharmacie - 05 46 75 48 61

SUPER U Arvert
Flashez-moi !
STATION SERVICE
U DRIVE coursesu.com
U location
107 avenue de l'Etrade - 17530 Arvert / 05 46 36 46 57
Un magasin COOP

CENTRE FUNERAIRE HORSEAU PRESQU'ILE d'ARVERT
POMPES FUNEBRES
FUNERARIUM
MARBRERIE
MAGASIN FUNERAIRE
TEL: 05.46.36.34.75
24H/24H

Conseillers funéraires de France
A votre disposition pour tous renseignements ou services
Florent et Delphine
10, av. de l'Etrade
17530 ARVERT
centrefunerairehorseau@gmail.com
www.centrefuneraire-arvert.fr

SOMMAIRE N° 79

Le Mot du Maire p.03

Infos Municipales p.04

Environnement p.14

Infos CARA p.16

Animations p.17

Rétrospective p.20

Vie associative p.23

École - Jeunesse p.24

Numéros Utiles p.29

Etat Civil p.30

Mot de l'opposition p.30

Directrice de la publication : Marie-Christine PÉRAUDEAU

Rédaction : Commission communication : Eric BAHUON, Annie BAUD, Agnès CHARLES, Sandrine SAGOT, Béatrice BRICOU , Christine SCHNEIDER, Dimitri DAUDET, Gilles MADRANGES, Georges RIGA, Bertrand ROCHE

Réalisation & Impression : Imprimerie Atlantique Offset

Illustrations © freepik.com

La municipalité remercie toutes les personnes ayant contribué à l'élaboration de ce numéro de la Lettre d'Arvert.

10-31-1685

MOT DU MAIRE

Je suis très heureuse de vous présenter cette édition estivale de « La Lettre d'Arvert », car elle illustre encore une fois la vitalité de notre commune rurale.

Dans cette première partie de l'année, la commission finances s'est attelée activement à l'élaboration des budgets et orientations financières de notre commune. Notre travail en interne vise à assurer une gestion responsable des ressources, garantissant ainsi la pérennité de nos services et le bien-être de la collectivité.

Je vous présente dans ce bulletin l'opération de réhabilitation des toitures et plafonds de l'école élémentaire qui date de 1972 et du restaurant scolaire de 1992. Des travaux sont devenus indispensables, car les bâtiments présentent des fuites importantes au niveau de la toiture ainsi que des problèmes structurels. C'est un très gros chantier que nous lançons pour permettre de donner à nos enfants et à nos enseignants des bâtiments plus agréables, car ces locaux ont plus de cinquante ans pour l'un, trente ans pour l'autre et sont de gros consommateurs en énergie. Ainsi, les trois classes seront déportées dans l'ancienne école des garçons dans la cour du temple, de la rentrée de septembre jusqu'aux vacances de Noël.

A la lecture de cette édition, vous pourrez aussi constater la poursuite des installations pour les jeunes, ainsi un Skate Parc et un City Stade verront le jour en septembre prochain à côté du Pum-Track et du gymnase.

En continuité, la réfection et l'aménagement de la rue des Tonnelles débutera également en septembre.

En octobre, nous espérons procéder à la pose de la première pierre du centre médico-social, qui est situé en lieu et place de l'ancienne solderie, derrière la pharmacie.

Le ramassage des déchets, à l'initiative des membres du Conseil Municipal des Jeunes (C.M.J), témoigne de leur volonté de promouvoir des activités respectueuses de notre environnement, encourageons-les, respectons-les et venez également participer ! Malheureusement, trop de mauvaises découvertes subsistent encore !

Je termine cet édito en remerciant très sincèrement toutes celles et tous ceux qui s'engagent et qui s'investissent au quotidien pour faire vivre notre commune.

Je remercie également les Alvertonnes et Alvertons pour leur réflexion, leur objectivité, leur soutien continu et leur encouragement quotidien.

Je vous souhaite une bonne lecture, une belle pause estivale et beaucoup de courage aux travailleurs.

Votre Maire

Marie-Christine PÉRAUDEAU

Infos Municipales

CONSEILS MUNICIPAUX : EXTRAITS DES PRINCIPALES DECISIONS

L'intégralité des décisions est consultable sur notre site internet : www.arvert.fr

> CONSEIL DU 29 JANVIER 2024 :

Vote du rapport d'orientation budgétaire

- rappel du contexte général (augmentation du coût des énergies et des coûts de production)
- augmentation de la population sur la Commune (dynamisme) en revanche pas de hausse du revenu par habitant même une légère baisse ; ce qui veut dire que les habitants arrivant sur la Commune ont des revenus modestes
- pression fiscale de 0,98 (moins importante que sur des communes similaires qui sont à 1,13). Une hausse des bases de la fiscalité de 3,9 % prévue pour 2024 par la loi de finances
- une inflation estimée à + 2,9 % prévue pour 2024 mais déjà dépassée pour le mois de janvier selon les derniers chiffres INSEE
- une stabilisation des taux bancaires espérée ou une légère augmentation. Les taux actuels sont autours de 3,6/4 %. Il est préférable de conclure des emprunts liés avec le livret A.
- la Commune dispose d'une large possibilité d'emprunt pour financer les investissements. Elle pourrait emprunter jusqu'à 3,5 millions d'€uros ce qui amènerait la capacité de remboursement de la dette à 6 ans qui est le ratio moyenne nationale.

En résumé, la situation financière de la Commune est saine avec une maitrise des dépenses de fonctionnement (charges générales et charges de personnel) ce qui permet de conserver un autofinancement brut conséquent.

Les membres du Conseil Municipal adoptent le rapport d'orientation budgétaire à l'unanimité

> CONSEIL DU 26 FÉVRIER 2024 :

Comptes administratifs 2023

Les membres du Conseil Municipal adoptent à l'unanimité les comptes administratifs des budgets présentés dans le tableau ci contre.

Budgets	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Commune ARVERT	3 917 932,83 €	4 151 452,00 €
ZAC Fief de Volette	2 049 999,55 €	2 131 593,54 €
Haut Fouilloux	152 919,32 €	128 000,00 €
La source pôle santé	271 308,33 €	307 664,05 €
Commerces La Source	256 614,09 €	256 614,09 €
Production énergie	16 219,14 €	14 375,89 €
Locaux professionnels	87 132,10 €	90 789,17 €

Budgets primitifs 2024 et vote des taux

Les membres adoptent à l'unanimité :

- les projets de budgets primitifs pour la commune d'Arvert et ses budgets annexes
- la fixation des taux d'imposition pour l'équilibre budgétaire ainsi qu'il suit :
  - taxe foncière bâti : 40,77 %
  - taxe foncière non bâti : 39,02 %
  - taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation : 10,68 %

étant précisé que la part communale de la cotisation de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux non affectés à l'habitation a été majorée de 40 % par délibération en date du 14 septembre 2023

Budgets	investissement	fonctionnement	Résultat 2023
Commune	- 570 268,90	1 333 503,73	763 234,83
Locaux professionnels	- 20 861,84	33 632,10	12 770,26
Fief de volette	- 702 217,82	634 753,55	- 67 464,27
Production énergie	10 775,89	11 069,14	21 845,03
Haut Fouilloux	38 265,48	27 984,63	66 250,11
La Source	- 234 392,05	-78,57	- 234 470,62
Commerce La Source	16 385,91	0,00	16 385,91
Total	- 1 462 313,33	2 040 864,58	578 551,25

> CONSEIL DU 10 JUIN 2024 :

Avis sur le schéma de cohérence territoriale de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA)

Le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (ScoT) de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique a été arrêté en Conseil Communautaire le 25 mars 2024. Le ScoT est un document d'urbanisme qui fixe les orientations d'aménagement et de développement (habitat, transports, activités économiques, protection du paysage et de l'environnement...) du territoire intercommunal à l'horizon 2040.

Les 33 communes de la CARA sont saisies pour formuler un avis sur ce projet conformément aux dispositions des articles L 143-20 et R 134-4 du code de l'urbanisme. Elles doivent répondre dans un délai de trois mois à compter de la date de réception du courrier (25 avril 2024) faute de quoi leur avis est réputé favorable.

Le projet de ScoT transmis dans sa totalité comprend :

- un rapport de présentation comprenant le diagnostic du territoire, l'état initial de l'environnement, l'évaluation environnementale, les justifications des choix du projet
- un projet d'aménagement et de développement durable définissant la stratégie d'aménagement et de développement du territoire à l'horizon 2040
- un document d'orientation et d'objectifs déclinant en moyens et actions opérationnels, la stratégie du PADD, accompagné de deux cartes de la déclinaison de la loi Littoral
- ainsi que les documents administratifs, notamment la délibération tirant le bilan de la concertation et la notice explicative du dossier ScoT

Les membres du Conseil Municipal émettent à l'unanimité un avis favorable, avec 2 réserves :

- obtenir une possibilité d'extension de la zone économique des Justices afin de permettre l'installation d'entreprises et ainsi proposer un développement des activités sur le nord de la Presqu'Ile offrant des opportunités d'emplois pour lutter contre le chômage dont le taux est très important (13 %) et limitant le déplacement de la population ;
- qualifier le secteur de Coux en secteur déjà urbanisé (comme cela a été prévu pour la résinerie aux MATHES, qui n'accueille pas de services publics) compte tenu de la présence de 25 habitations et d'un ESAT accueillant 80 travailleurs et 20 encadrants. Il est précisé que le secteur de Coux est situé à moins de 300 mètres de la zone des Brégaudières située à LA TREMBLADE.

Rappel : le ScoT est le document de référence dans le cadre de la révision du PLU

LA BIBLIOTHÈQUE

> Quand les résidents de l'EHPAD d'Arvert deviennent écrivains

Depuis un peu plus de trois ans, la bibliothèque d'Arvert travaille en étroite collaboration avec l'EHPAD Beauséjour d'Arvert. En effet, une fois par mois, l'équipe de la bibliothèque apporte aux résidents une sélection de livres afin de partager avec eux un moment chaleureux et convivial.

Fort de ces échanges, la bibliothèque a proposé à l'EHPAD il y a plusieurs mois de travailler sur un projet bien spécifique. Tout a commencé avec le roman de Françoise Legendre intitulé « La nappe blanche » (éditions Thierry Magnier, 2014), dans lequel on suit l'histoire d'une famille sur une centaine d'années au travers d'une nappe blanche transmise de génération en génération. À la lecture de ce livre, l'équipe de la bibliothèque a eu l'idée de proposer à l'EHPAD Beauséjour des sessions d'échanges basés sur les différents souvenirs, anecdotes de vies et histoires de transmission des résidents. Trois sessions de discussion ont été faites, et cela a permis aux résidents de raconter énormément de choses de leur vie, avec des anecdotes aussi drôles que très émouvantes parfois.

Afin de figer dans le temps tout ce qui a été dit, la bibliothèque a posé sur le papier tous ces témoignages et les a envoyés à un éditeur afin d'en faire un livre, qui sera lui-même transmis de génération en génération.

L'équipe de la bibliothèque souhaite remercier chaleureusement l'équipe de l'EHPAD Beauséjour, mais aussi et surtout les résidents qui se sont livrés à cœur ouvert : ce livre, c'est le leur, ils en sont aussi bien les auteurs que les héros (cet ouvrage, intitulé « Histoires de transmission », sera à retrouver dès cet été dans les rayonnages de la bibliothèque d'Arvert).

Le jeu de l'été de la bibliothèque : le bookface !

Cet été, la bibliothèque vous propose un jeu très amusant : le bookface !

Le principe est simple : vous prenez une couverture de livre représentant une partie du corps (le plus souvent, un visage), et vous venez vous placer derrière le livre afin de créer un trompe-l'œil, l'idée étant que le livre et vous ne formez plus qu'un. Pour vous aider, la bibliothèque d'Arvert met à votre disposition, tout l'été, une sélection de livres parfaits pour réaliser des bookface, ainsi qu'une sélection d'exemples, si vous êtes en panne d'inspiration ! Vous pouvez jouer sur 9 juillet au 31 août, et admirer l'ensemble des clichés sur les réseaux sociaux de la bibliothèque (Facebook et Instagram).

Par la suite, à partir du 3 septembre, venez admirer les plus beaux clichés lors d'une exposition photos spécial bookface à la bibliothèque ! Bonne humeur et rigolade garantie !

« À livre ouvert » et en musique !

Vendredi 7 juin dernier, le comité de lecture de la bibliothèque « À livre ouvert » s'est réuni pour une 6ème session placée sous le signe de la musique. En effet, c'est sur ce thème que se sont portées les lectures des membres du comité qui ont présenté une sélection très intéressante d'ouvrage ayant permis d'établir une nouvelle édition de notre catalogue. Au total, 7 livres ont été présentés et à la quasi-unanimité, le coup de cœur général s'est porté sur le roman d'Hélène Gestern, intitulé « 555 » (éditions Arléa, 2022). Ce roman ainsi que tous les autres ouvrages présentés ce soir-là sont disponibles à la bibliothèque (et retrouvez dès à présent le catalogue du comité, en version papier à la bibliothèque ou en version numérique sur le site de la bibliothèque).

Le comité de lecture « À livre ouvert » vous donne désormais rendez-vous le vendredi 13 septembre 2024, à 18h, avec pour thème commun les histoires se déroulant au Japon.

Infos bibliothèque :

horaires et coordonnées : Mardi de 16h à 18h - Mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h - Vendredi de 16h à 18h - Samedi de 10h à 12h30

Bibliothèque municipale d'Arvert - 19 rue des tilleuls 17530 Arvert - 05.46.36.25.26

bibliotheque.arvert@orange.fr Facebook : Bibliothèque municipale d'Arvert Instagram : bibliotheque_arvert

ÉVEIL MUSICAL

> Ouverture de deux cours d'éveil musical à partir de septembre 2024 à Arvert

En collaboration avec le conservatoire de Saint-Palais, la ville d'Arvert met en place des cours d'éveil musical pour les enfants de 5 et 6 ans.

Les enfants seront encadrés par un professeur spécialisé et, dans le cadre d'une pratique collective, découvriront les instruments, les rythmes et les différents sons. Différentes techniques de développement de l'éveil musical seront utilisées.

Deux cours seront proposés à partir du mercredi matin 11 septembre 2024 dans la petite salle des fêtes au 16 bis rue des Tilleuls 17530 ARVERT :

- Début du cours à 10h pour les enfants nés en 2018 (soit 6 ans pour la rentrée 2024 – classe de CP)
- Début du cours à 11h pour les enfants nés en 2019 (soit 5 ans pour la rentrée 2024 – classe de Grande Section)

Les séances durent 45 mn et fonctionnent au même rythme que le calendrier scolaire.

La tarification est composée des frais d'inscription annuels fixes et d'une cotisation trimestrielle variable :

- Frais d'inscription annuels fixes : 10€
- Cotisation trimestrielle

Quotient familial pour les habitants d'Arvert	Montant trimestriel
0 à 859	10€
860 à 1029	17€
1030 à 1139	24€
1140 et plus	32€
Hors commune	42€

Les inscriptions sont ouvertes en mairie à partir de la rentrée scolaire du 2 septembre 2024
Place Jacques Lacombe – 17530 ARVERT – tél : 05.46.36.40.36

ASEPT

Association santé éducation et prévention sur les territoires des Charentes

> Ateliers Vitalité

L'ASEPT des Charentes (Association Santé Éducation et Prévention sur les Territoires des Charentes) est partenaire de la MSA des Charentes (Mutualité Sociale Agricole) et elle réalise des actions de prévention et d'éducation à la santé pour tous les publics (petite enfance, adolescents, seniors à domicile, seniors en institution …).

Des ateliers «Vitalité » sont programmés à Arvert (voir les intitulés et les dates ci-dessous) et sont destinés aux personnes de plus de 55 ans quel que soit leur régime de retraite.

Les ateliers « Vitalité » reprennent les thématiques sur le Bien Vieillir en général (la mémoire, le sommeil, la nutrition, le bien-être, la santé, etc …).

Le calendrier prévu sur Arvert est le suivant :

N°	Intitulés	Dates
1	Mon âge face aux idées reçues	Mardi 03 septembre 2024
2	Ma santé : agir quand il est temps	Mardi 10 septembre 2024
3	Nutrition, la bonne attitude	Mardi 08 octobre 2024
4	L'équilibre en bougeant	Mardi 15 octobre 2024
5	Bien dans sa tête	Lundi 04 novembre 2024
6	*Au choix :* 6.1 Un chez moi adapté !, un chez moi adopté *ou* 6.2 Vitalité et éclat pour soi !	Lundi 18 novembre 2024

Les ateliers auront lieu dans la salle à côté du local de la Police Rurale (rue des Tilleuls) et ils dureront 2h30, de 14h à 16h30.

Chaque groupe étant limité à 10 personnes, il est nécessaire de vous inscrire auprès de l'ASEPT :

- en appelant le 05 46 97 53 02
- en envoyant un mail à l'adresse suivante : contact@asept-charentes.fr

Vous pouvez avoir des informations complémentaires sur le site internet : www.asept-charentes.fr

TRAVAUX

> Le bâtiment qui abritait l'ancienne Poste, à l'angle de la rue des Tilleuls et de la rue du 14 juillet, très fragilisé, a été démoli en mars dernier. Il laisse la place à un espace vert, aménagé pour l'instant en pelouse.

> A côté de la salle de sport et du circuit de pump-track, une plateforme a été réalisée pour accueillir un city-stade et un skatepark.

> Les toitures **du restaurant scolaire et de l'école élémentaire** nécessitent des travaux importants qui vont s'étaler jusqu'aux vacances de Noël.

A la rentrée de septembre, les élèves des classes de Madame DENIS (CE1), de Madame FOUCHIER (CM1-CM2) et de Madame PAIN (CM2) rejoindront les locaux situés rue des Tilleuls, à côté du Temple.

Des informations importantes à l'attention des parents ont été transmises par courrier et elles figurent également dans ce bulletin municipal, dans la rubrique consacrée aux écoles.

> Des stores ont été posés sur les baies vitrées de **l'école maternelle**.

> Chemin des Baudits :

les travaux en cours concernent l'assainissement et ont pour but d'améliorer le fonctionnement des 3 postes de refoulement. Commencés en avril, ils sont prévus pour durer 5 mois.

> Eglise : le plafond du transept droit s'est écroulé en début d'année, révélant une charpente en mauvais état. L'édifice est toujours sous surveillance et nous vous tiendrons informés de l'évolution de l'état des différentes structures, ainsi que de nos démarches pour trouver des sources de financement.

> rue des Tonnelles :

Les travaux d'aménagement débuteront en septembre.

Lecture de la portion de plan fournie : en allant direction le rond-point de Coux, le côté gauche sera réalisé en matériau drainant qui permettra le stationnement des véhicules ; le côté droit sera également réalisé en matériau drainant et sera destiné aux piétons et aux cyclistes, avec des bordures végétalisées le long de la chaussée et des habitations.

Comme indiqué sur l'extrait de plan, l'aménagement prévoit le maintien des chicanes.

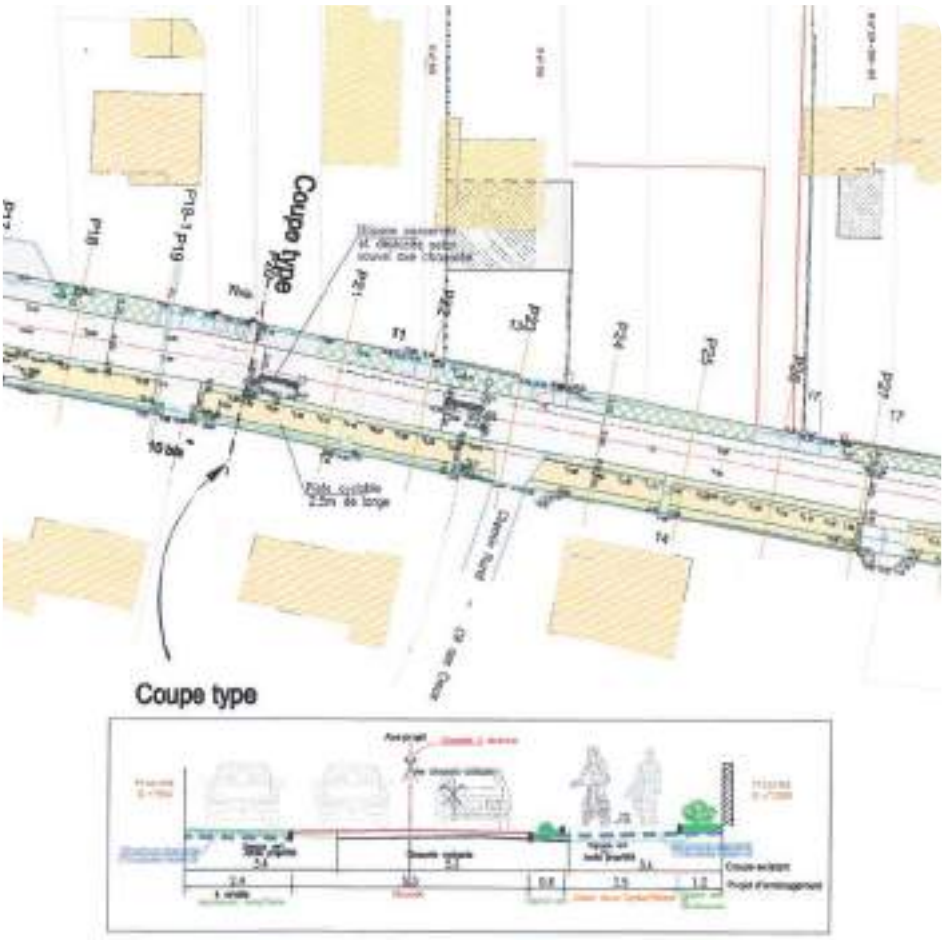

> Lotissement de La Rouyanne,

impasse des Ecaillères : les espaces verts ont été aménagés et le carrefour permettant d'y accéder, situé au croisement de la rue de la Blague du Monde et de la rue de la Forêt, a été reprofilé et refait à neuf.

Modification du sens de circulation rue du Canal

La circulation de tous les véhicules à moteurs et cycles est interdite à titre permanent dans le sens et à partir de l'intersection rue du Canal / rue du Grand pont (commune de la Tremblade) jusqu'à l'intersection de la rue du Canal / RD 14 dénommée avenue de l'Etrade à Arvert.

Une dérogation est accordée pour les engins agricoles des exploitants des terrains situés rue du Canal et pour les cyclistes La circulation rue du Canal reste interdite **aux véhicules de plus de 3T500**. Cette disposition est applicable depuis le 31 mai 2024.

Vidéoprotection

Depuis l'article paru dans le bulletin municipal de janvier dernier, les caméras de vidéoprotection ont été installées et le dispositif est activé avec la pose de panneaux aux entrées de ville.

CONSEILLER(ÈRE) NUMÉRIQUE

Vous n'êtes plus seul face à des outils informatiques

Vous n'êtes plus seul face à des démarches administratives sur internet[2]

Vous n'êtes plus seul à votre téléphone

Vous n'êtes plus seul face à votre tablette

Vous n'êtes plus seul face à votre ordinateur

Un ou une Conseiller(ère) numérique vous accompagne

Mr Franck FOULON ou Mme Margaux GAUTHERIN est présent(e) les Mardis, jeudis et vendredis matin (9h00 / 12h30)

Plus de 170 Alvertons ou Alvertonnes ont été accompagnés pour des besoins en informations, lors de plus de 690 rdv[1].

(1) Chiffres au 21/06/2024

(2) agences France Services https://www.france-services.gouv.fr

DOSSIER : LA NAVICULE BLEUE, HISTOIRE D'UNE ASSOCIATION FORTEMENT LIÉE AU MARAIS SALÉ

Préambule : ce projet initié par Thierry Lèques en 2003 et soutenu par le Maire d'Arvert : Michel Priouzeau, a permis à des travailleurs handicapés de découvrir le milieu ostréicole et les marais salés. Les lignes qui suivent montrent le chemin tracé par Thierry Lèques et ses collaborateurs pour atteindre leur objectif. Après 20 ans de bons et loyaux services, Thierry Lèques est aujourd'hui à la retraite, et nous le remercions pour avoir rédigé les textes de ce dossier, et pour avoir fourni la plupart des photos.

L'équipe municipale

Thierry Lèques (au centre) et Michel Piouzeau (à droite)

> Navicule Bleue et les projets conchylicoles

Dès l'origine, les projets s'inscrivent dans une dynamique économique sociale et solidaire. Les travaux préparatoires, inscrits dans le cadre du Développement Durable Territorial, ont pour objectifs de conserver ou sauvegarder le patrimoine ostréicole, en intégrant les publics en difficulté et en leur permettant d'avoir une place économique respectueuse de l'environnement.

La création de l'association « Navicule Bleue », portée par des professionnels de la mer (ostréiculteurs, Affaires Maritimes et Sauveteurs en Mer, …) a permis de concrétiser ces engagements :

1. maintenir ou intégrer dans le milieu maritime les publics en difficulté
2. perpétuer le savoir-faire traditionnel des métiers de la pêche et l'aquaculture
3. conserver le patrimoine architectural des marais dans le cadre du développement durable

Réparation de collecteurs

> Partenariat avec les organisations professionnelles maritimes

Lors de la phase préparatoire à la création de l'E.S.A.T. « Claires & Mer » (Établissement et Service d'Aide par le Travail), les professionnels, issus de l'ostréiculture et de la pêche, se sont réunis en groupes de travail afin d'imaginer des activités non concurrentielles qui pourraient venir en soutien à la profession.

Cette réflexion a été menée en partenariat avec la Section Régionale Conchylicole Poitou-Charentes-Bassin Marennes Oléron (S.R.C.) et le Comité Régional de Pêches Maritimes et des Elevages Marins (CRPMEM) via le Comité Local, dont les administrateurs sont aussi administrateurs de l'association « Navicule Bleue » gestionnaire de l'ESAT « Claires & Mer ».

Méthodiquement chaque secteur d'activité, chaque chaîne économique a été analysée afin de repérer des « maillons faibles ». Une fois repérés ces maillons ont été étudiés afin d'apprécier

les moyens nécessaires à mettre en œuvre tant sur le plan humain que financier.

A partir de 2007, les projets conchylicoles, portés par l'association et les partenaires, s'inscrivent dans le cadre du « Contrat de Territoire Marennes-Oléron » et la succession des programmes européen « Leader » et « FEP » (Fonds Européen de la Pêche).

> Adapter les projets aux capacités des personnes « handicapées »

La seconde étape de la réflexion concernait la faisabilité des activités par rapport aux différents types de handicap. Cette nouvelle lecture entraina une diversification des activités et prestations pour répondre aux attentes du plus grand nombre de personnes en situation de handicap venant travailler à « Claires & Mer ».

L'objectif premier est de permettre aux personnes adultes handicapées (issues des Gens de Mer et de la conchyliculture) d'accéder à l'emploi partiel ou au plein emploi, sur des activités marines, en lien avec le territoire, afin qu'ils puissent organiser leurs journées et trouver leur place dans la vie sociale, exercer ainsi leur citoyenneté et sortir de l'exclusion.

L'association « Navicule Bleue » participe au travail multi partenarial régional, afin de concilier développement durable et accessibilité handicap, qui aboutit à l'élaboration de l'Agenda 22 Poitou-Charentes (2007-2015).

Cet engagement sera reconnu régionalement à travers l'obtention de nombreux prix :

- 1er Prix Régional « Tutelle » Concours « Ecureuil Association », (juillet 2007) pour la création de l'ESAT « Claires & Mer ».
- 1er Prix au Concours Régional « Handicap et Territoire » (Agenda 22), (décembre 2010) pour la création d'une nurserie ostréicole adaptée aux personnes en situation de handicap
- 1er prix PELS 2009, Fondation Caisse d'Epargne, pour le projet et co-financement de la nurserie conchylicole
- 1er prix Initiative-Alcyon de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne (2010) pour la revitalisation des zones humides
- 1er prix régional « Saveur d'Or » (2014 et 2016) pour les huîtres Fines de Claires IGP Marennes-Oléron produites dans le marais
- 1er prix régional Nouvelle Aquitaine, Salon de l'Excellence Abilympics ESAT EA (2016) pour la gestion responsable des zones humide et le développement durable

Nurserie d'huîtres

> Affinage ostréicole selon les labels IGP « Huitres Marennes-Oléron » (IGP : Indication Géographique Protégée)

Le projet de création ou de reprise d'une zone d'affinage a été pilotée par Alain BERTIN, (past président du comité régional conchylicole 1996 – 2001). Le groupe de travail a permis d'aboutir à l'acquisition du marais ostréicole de M. POTET de 12 Ha (marais de Travers-Bremont), sur le secteur de Coux, proche de la Seudre.

Les marais d'affinage sont composés de « claires » (réserves d'eau creusées dans le sol argileux), remontant à l'époque de la collecte du sel, au Moyen Age. La qualité des marais, est semblable à celle du terroir pour le vin. Les argiles, sur une même zone, peuvent être très différentes, riches ou pauvres en éléments nutritifs et oligo-éléments, pour les huitres. Les 12 ha du marais Travers-Brémont offre une qualité de bris permettant de viser le haut de gamme « Pousses en Claires » selon la qualité des

Marais adapté au handicap

eaux et du temps, facteurs non négligeables.

L'équipe ostréicole, adhérentes à l'IGP Marennes-Oléron va tout mettre en œuvre pour atteindre les qualités « Pousses en Claires », « Spéciales de Claires » et « Label Rouge »

> Elevages associés, Daurades Royales, Gambas

Associer principalement des daurades royales, des crevettes impériales c'est rechercher un compagnonnage bénéfique pour les huîtres. Cette activité s'est développée avec le Lycée de la Mer et du littoral après avoir expérimenté dans leurs propres bassins que les déplacements nocturnes des crevette (ou gambas) sur le fonds des claires ostréicoles, remettent des nutriments, des bactéries et le phytoplancton en suspension. Cet endormissement diurne évite aux crevettes impériales la prédation que représente la chasse sous-marine effectuée en journée par les cormorans. La présence de daurades royales, dans des claires différentes, offre l'avantage de brouiller l'eau et de ralentir la production d'algues, diminuant le travail journalier de nettoyage.

Ainsi, grâce à la mise en suspension du plancton végétal, des éléments contenus dans la vase, par grattage pour les crevettes impériales et le brassage d'eau, jusqu'au déjections pour les daurades l'association permet un enrichissement de la qualité de l'eau filtrée par les huîtres tout en respectant le cahier des charges pour une huitre naturelle, plus que « bio ». Ces actions permettent de renforcer le cycle biologique des claires en élevage extensif sans apport nutritif (agriculture bio).

L'affinage des palourdes, voire d'autres coquillages suit le même principe que celui des huitres. Ce mode de production convient aux bivalves qui ne nécessitent pas de mouvement d'eau, de marée pour se développer.

> Les parcs d'attente à Bourcefranc-le-Chapus et au Martray, Ile de Ré

Claires & Mer exploitent en son nom ou grâce à un ostréiculteur, des parcs sur l'estran, de manière pérenne ou temporaire. L'intérêt de ce type d'élevage est son accessibilité par la terre, à marée basse tout en assurant l'effet bénéfique du mouvement des marées et donc une meilleure croissance.

Depuis les années 60, les huîtres sont ainsi placées dans des poches en plastiques dur, grillagés, fixées à plat sur des "tables", structures métalliques amovibles alignées sur l'estran. Cette méthode d'élevage permet de préserver les huîtres de l'envasement, de limiter les attaques des prédateurs et de bénéficier d'un meilleur apport trophique via les courants.

Ces tables servent également de supports pour les collecteurs, dans les périodes de captage des larves d'huitres, le naissain.

Parcs à huîtres

> Nurserie ostréicole

La culture en écloserie s'est développée du fait des aléas climatiques pour répondre aux demandes en naissain des espèces de bivalves d'intérêt commercial (palourdes, huîtres et pectinidés) exprimées par les conchyliculteurs

La création de nurserie, en 2007 avait pour objectif de répondre à cette nécessité économique. Le principe est d'acheter des larves issues d'écloserie et de les faire grandir dans une nurserie à flux constant. Cette dernière est installée à proximité d'un grand bassin produisant naturellement l'ensemble des éléments nutritifs nécessaire à l'huître (phytoplancton) à l'aide de pompes spéciales.

Les avantages sont multiples :

- travailler le naissain très tôt (bonne densité, surveillance de la croissance …)
- travailler des huîtres "une à une ".
- allonger les périodes d'approvisionnement (décalage des pontes).

Le Comité Régional Conchylicole, accompagnant ce projet installé au cœur du bassin Marennes Oléron, avait pour objectif de l'inscrire dans le circuit-court producteur-consommateur et de livrer des petites huitres à température ambiante, non réfrigérée.

Ce projet d'envergure a nécessité un partenariat financier impliquant plusieurs acteurs. Après avoir reçu l'aval de la profession et le soutien de la Section Régionale Conchylicole, permettant ainsi un co-financement européen et régional (Conseil Régional Poitou-Charentes), la D.D.A.S. de Charente-Maritime a souhaité s'associer pour la réalisation de sanitaires aux normes environnementales.

Nous sommes en zone Natura 2000 et ZNIEFF, les établissements doivent alors obéir à un certain nombre de réglementations croisées, entraînant nécessairement des surcoûts. L'accueil de personnes en situation de handicap, nécessite une mise en accessibilité des marais et de la nurserie en créant des rampes douces pour accéder au fond des bassins.

Visite d'élus à la nurserie

En renforçant le début de la chaîne ostréicole, la nurserie permet à des personnes désireuses de travailler dans l'atelier, mais ne pouvant accéder aux claires du fait de difficultés de mobilité, de travailler sur une plateforme avec des bacs à hauteur.

Ce projet a reçu un financement avec le soutien de la Fondation Caisse d'Epargne à hauteur de 25 000€.

> Sous-traitance ostréicole sur le bassin Marennes-Oléron

En complément des diverses activités, selon les besoins de la profession, les 2 équipes ostréicoles, parfois complétées par une ou deux équipes espaces-verts, interviennent pour des prestations pour des tiers. Ces prestations extérieures se déroulent dans les locaux de Claires & Mer ou dans les établissements ostréicoles concernés. L'activité principale est alors celui de « femme de cabane » à savoir, le tri, l'emballage, toute activité compatible avec le handicap.

Détroquage en cabane

> Pays d'Arvert Tourisme

L'association « Pays d'Arvert Tourisme, entre Mer et Vert » a été créé le 13 août 2010 dans le prolongement du Prix Alcyons 2010, afin d'exploiter le parcours d'interprétation

Circuit d'interprétation

du marais ostréicole de Navicule Bleue ainsi que le « développement, promotion et commercialisation du tourisme sur la presqu'île d'Arvert en valorisant principalement l'écotourisme ». Un partenariat fort s'est installé avec NatVert, association assurant « la promotion et la défense des milieux naturels de la presqu'île d'Arvert (marais doux et salés, estrans rocheux, sableux, dunes littorales et forêts : biodiversité, flore, faune) ainsi que du patrimoine bâti et socio-culturel en forêt de la Coubre ».

Le parcours d'interprétation installé au cœur du marais ostréicole de Navicule Bleue/ ESAT Claires & Mer devient le support pédagogique des deux associations qui y organisent des visites pédagogiques ainsi que des balades gourmandes avec une dégustation d'huîtres chez un ostréiculteur.

NatVert continue l'exploitation de cette activité saisonnière alors que Pays d'Arvert Tourisme a du cesser ses activités (2016) lors du transfert de compétences (loi MAPTAM janvier 2014, puis la loi NOTRe août 2015) à la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) au profit de l''office de tourisme communautaire (OTC) « Destination Royan Atlantique ».

> Le parcours d'interprétation du marais conchylicole

Les zones humides sont le support d'une biodiversité (ou diversité biologique) exceptionnelle : plantes, invertébrés, poissons, crustacés, oiseaux, mammifères, reptiles, amphibiens. La plupart des marais littoraux atlantiques ont été modelés par la main de l'homme. Le maintien et la richesse de ces paysages, visuels et biologiques, dépendent donc du maintien des activités traditionnelles qui les ont façonnés. Le meilleur compromis consiste souvent à conserver les usages traditionnels et les exploitants qui les perpétuent : ostréiculteurs, pisciculteurs, sauniers, éleveurs, etc.

La gestion d'un tel site se décline sur le terrain grâce à : un planning annuel d'activités, un protocole de gestion des niveaux d'eau, un schéma d'accueil du public, un projet de remise en état des infrastructures, le suivi administratif… Cette gestion explique la raison du partenariat avec la Mairie d'Arvert, Pays d'Arvert Tourisme et NatVert.

Au cœur du marais ostréicole, sur une partie des 12ha, Navicule Bleue a créé un parcours d'interprétation, grâce au financement de l'Agence Adour-Garonne (Prix Alcyon 2010). Véritable support de communication, ce cheminement suscite l'intérêt du visiteur en utilisant les choses visibles sur le terrain. Tout au long du circuit pédestre des panneaux et monopodes sont placés afin de permettre une pause dans la promenade, tout en décrivant un élément remarquable à proximité, dans un contact direct avec la nature. L'éveil des sens, l'observation sont donc complétés par des panneaux explicatifs.

Panneau Aquaculture dans les marais salés

Développement durable - Environnement

L'ÉTÉ : SAISON DE REPRODUCTION DES HUÎTRES

L'huître creuse (Crassostrea gigas) est un mollusque bivalve qui se nourrit de plancton végétal ou phytoplancton. L'ostréiculture existe depuis 1850 et les 2 lieux de reproduction de l'huître creuse en France sont le bassin de Marennes-Oléron et le bassin d'Arcachon.

Huîtres creuses

La reproduction se déroule de juin à septembre quand la température de l'eau est voisine de 20°C.

L'huître est **hermaphrodite**, mais elle ne possède pas les 2 sexes en même temps, elle est mâle une année et femelle l'année suivante. Les femelles libèrent leurs ovules et les mâles leurs spermatozoïdes et la fécondation a lieu dans l'eau de mer.

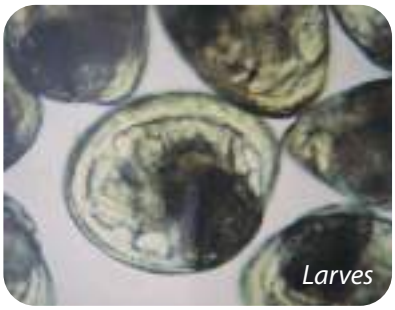
Larves

Des millions de petites larves d'une taille inférieure à 1 mm vont alors dériver pendant environ 20 jours, avande se fixer sur un support solide : rocher ou **collecteur**.

Collecteurs en bord de Seudre

Durant cette période, les ostréiculteurs reçoivent régulièrement des bulletins les informant sur la taille des larves, ce qui leur permet de poser leurs collecteurs au bon moment. La fixation des larves sur les collecteurs s'appelle le **captage**.

Les photos montrent 2 types de collecteurs : les tubes avec une couche en plastique rainuré pour faciliter l'accroche des larves et les coupelles, plus récentes, offrant une plus grande surface de captage. Les larves fixées vont subir une **métamorphose** et vont constituer le **naissain** qui restera pratiquement un an sur le collecteur.

Collecteurs tubes

Collecteurs coupelles

Huîtres sur collecteur

COMPOSTAGE DES DÉCHETS COMMUNAUX

Comme évoqué dans « La Lettre d'Arvert » n°78, une aire de compostage a été créée sur le terrain des Services Techniques, rue des Bernards de Coux.

Elle reçoit les déchets alimentaires du restaurant scolaire, du centre de loisir, des crèches et du marché. La viande et le poisson, non compostables, font partie des déchets ménagers non valorisables (poubelle verte).

Le tableau ci-dessous montre le résultat de la moyenne des pesées, en kg/semaine.

Les déchets compostables sont recouverts de broyat (bois déchiqueté provenant de l'entretien des espaces communaux). Prochainement, l'aire de compostage sera couverte, ce qui permettra de contrôler et de réguler l'humidité et la température.

	Hors vacances scolaires	Période de vacances
Restaurant scolaire	80	15
Crèche	10	7
Centre de loisir	10	35
Marchés (mercredi et samedi)	40	40
Total en kg/semaine	**140**	**97**

OBLIGATION LÉGALE DE DÉBROUSSAILLEMENT (OLD)

Les OLD et de maintien en état débroussaillé s'appliquent dans les 72 communes de la Charente maritime situées dans les massifs forestiers classés à risque feu de forêt. Arvert se situe dans le périmètre d'application.

Dans ces communes, tous les abords des constructions situées dans et jusqu'à **200 mètres** des bois, forêts, friches, landes, plantations te reboisements doivent être débroussaillés, ainsi que les voies d'accès sur **10 mètres** de part et d'autre de la voie.

En zone urbaine, dans les lotissements, ZAC ou associations foncières urbaines : le propriétaire doit débroussailler la totalité de sa parcelle, bâtie ou non.

En zone non urbaine : le propriétaire d'une construction ou d'une installation de toute nature doitObligation legale débroussailler dans un **rayon de 50 m** autour de celle-ci et sur une **largeur de 10 m** de part et d'autre des voies d'accès privées, y compris sur les fonds voisins.

Pour s'acquitter de cette obligation, il convient :

- d'informer le propriétaire voisin de l'obligation de débroussaillement
- de lui indiquer qu'il peut lui-même exécuter les travaux
- à défaut, de lui demander l'autorisation écrite (**en recommandé avec accusé de réception**) de pénétrer sur son terrain pour y effectuer le débroussaillement. **Si le voisin refuse, il devient responsable du débroussaillement.**

En cas de difficulté, contacter la mairie à laquelle il incombe d'assurer le contrôle des OLD.

ATTENTION ! Débroussailler, ce nest pas tout raser !

C'est raccourcir la végétation herbacée trop haute, éliminer certains arbustes, couper les branches basses des grands arbres …

Où se renseigner ?

- auprès de votre **mairie**, au **05 46 36 40 36**
- à la Direction Départementale des Territoires et de le Mer (**DDTM**), au **05 16 49 61 00**
- auprès du Service Départemental d'Incendie et de Secours (**SDIS 17**), au **05 46 00 59 09**

Infos Cara

COLLECTE DES DÉCHETS

En août, les poubelles sont à sortir :

- le mardi avant 20h pour les déchets non valorisables (poubelle verte)
- le mercredi avant 20h pour les déchets recyclables (poubelle jaune)

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 lundi	1 jeudi	**1 dimanche**	1 mardi	**1 vendredi**	**1 dimanche**
2 mardi	2 vendredi	2 lundi	2 mercredi	2 samedi	2 lundi
3 mercredi	3 samedi	3 mardi	3 jeudi	**3 dimanche**	3 mardi
4 jeudi	**4 dimanche**	4 mercredi	4 vendredi	4 lundi	4 mercredi
5 vendredi	5 lundi	5 jeudi	5 samedi	5 mardi	5 jeudi
6 samedi	6 mardi	6 vendredi	**6 dimanche**	6 mercredi	6 vendredi
7 dimanche	7 mercredi	7 samedi	7 lundi	7 jeudi	7 samedi
8 lundi	8 jeudi	**8 dimanche**	8 mardi	8 vendredi	**8 dimanche**
9 mardi	9 vendredi	9 lundi	9 mercredi	9 samedi	9 lundi
10 mercredi	10 samedi	10 mardi	10 jeudi	**10 dimanche**	10 mardi
11 jeudi	**11 dimanche**	11 mercredi	11 vendredi	**11 lundi**	11 mercredi
12 vendredi	12 lundi	12 jeudi	12 samedi	12 mardi	12 jeudi
13 samedi	13 mardi	13 vendredi	**13 dimanche**	13 mercredi	13 vendredi
14 dimanche	14 mercredi	14 samedi	14 lundi	14 jeudi	14 samedi
15 lundi	**15 jeudi**	**15 dimanche**	15 mardi	15 vendredi	**15 dimanche**
16 mardi	16 vendredi	16 lundi	16 mercredi	16 samedi	16 lundi
17 mercredi	17 samedi	17 mardi	17 jeudi	**17 dimanche**	17 mardi
18 jeudi	**18 dimanche**	18 mercredi	18 vendredi	18 lundi	18 mercredi
19 vendredi	19 lundi	19 jeudi	19 samedi	19 mardi	19 jeudi
20 samedi	20 mardi	20 vendredi	**20 dimanche**	20 mercredi	20 vendredi
21 dimanche	21 mercredi	21 samedi	21 lundi	21 jeudi	21 samedi
22 lundi	22 jeudi	**22 dimanche**	22 mardi	22 vendredi	**22 dimanche**
23 mardi	23 vendredi	23 lundi	23 mercredi	23 samedi	23 lundi
24 mercredi	24 samedi	24 mardi	24 jeudi	**24 dimanche**	24 mardi
25 jeudi	**25 dimanche**	25 mercredi	25 vendredi	25 lundi	**25 mercredi**
26 vendredi	26 lundi	26 jeudi	26 samedi	26 mardi	26 jeudi
27 samedi	27 mardi	27 vendredi	**27 dimanche**	27 mercredi	27 vendredi
28 dimanche	28 mercredi	28 samedi	28 lundi	28 jeudi	28 samedi *
29 lundi	29 jeudi	**29 dimanche**	29 mardi	29 vendredi	**29 dimanche**
30 mardi	30 vendredi	30 lundi	30 mercredi	30 samedi	30 lundi
31 mercredi	31 samedi		31 jeudi		31 mardi

** Exceptionnellement, la collecte des ordures ménagères du mercredi 25 décembre 2024 sera reportée au samedi 28 décembre 2024.*

Site Ville d'Arvert : https://www.arvert.fr/
Réseaux Sociaux Ville d'Arvert : https://linkr.bio/Villearvert?fbclid=IwAR2NSySmweP0mZ8fvMQYeOjSTN_Lg7WBLQ6L4UI-A-VRx-YGWm4G5T_q8cw
Si vous souhaitez des renseignements supplémentaires : Garry ROULIN / Service Animation : 05 46 36 40 36 ou animations@ville-arvert.fr

Animations & Informations

Mi Juillet Début Septembre 2024

MARCHÉ ALIMENTAIRE ET PRODUITS RÉGIONAUX

TOUS LES MERCREDIS ET SAMEDIS
de 8h à 13h - La Halle d'Arvert
Marché alimentaire et produits régionaux

MARCHÉ BIO

TOUS LES VENDREDIS
de 16h à 19h – La Halle d'Arvert
Venez découvrir le seul Marché BIO hebdomadaire de Charente Maritime !

VIEUX VOLANTS DU PAYS ROYANNAIS

Chaque 2ème dimanche du mois, près de la Halle !
Organisé par l'association Les Vieux Volants du Pays Royannais

REPAIR CAFÉ – JETER ? PAS QUESTION !

"Un café et ça répare !"

Chaque 3ème samedi du mois de 9h à 11h30 / Pause en juillet et en août, de retour le 15 sept.

Local de « Ensemble et Solidaires » face à la salle des fêtes d'Arvert (Rue des Tilleuls)

APPORTEZ 1 OBJET CASSE, 1 VETEMENT ABIME, UN PETIT APPAREIL ELECTRIQUE EN PANNE...NE JETEZ PLUS !

Venez apprendre à réparer vos objets avec l'aide de nos bricoleurs bénévoles !

ENTRÉE LIBRE - Dons pour le CCAS

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE

Local de l'agence POSTALE près de la Halle d'Arvert
Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30

CIRCUITS DE RANDONNÉE

Les paysages de Dirée – Entre champagne et forêt – A la rencontre du marais doux – Avallon - La grève à Duret – Centre bourg

INFORMATIONS au BUREAU d'information Touristique Local de l'agence POSTALE près de la Halle d'Arvert

CONCOURS DE PÉTANQUE DE LA PÉTANQUE ALVERTONNE

MARDI 13 & 27 AOÛT ;
MARDI 10 & 24 SEPTEMBRE ;
MARDI 8 & 22 OCTOBRE

Parc des loisirs d'Arvert près de la Salle des fêtes

Tournoi en doublette en 4 parties tout l'été, Jet du But à 14h30

Limité à 44 équipes //
Renseignements : 06 72 20 83 36

DON DU SANG

MARDI 6 AOÛT de 8h30 -13h à la Salle des fêtes d'Arvert

Collecte de sang + collation

« L'association recherche des bénévoles pour participer à l'accueil des donneurs »

Organisé par l'Association des Donneurs de Sang Bénévoles du canton de La Tremblade

TOURNOI DE TAROT

SAMEDI 10 AOÛT à 14h

(début des inscriptions à 13h15) à la Salle des fêtes d'Arvert

Tournoi de Tarot en libre, Ouvert à tous avec PCN

Arbitrage FFT - Renseignements : 06 40 67 10 44

Organisé par le Tarot Club de la Presqu'ile d'Arvert

REMONTÉE DE LA SEUDRE « RANDONNÉE KAYAK »

SAMEDI 31 AOÛT

Départ Arvert La Grève à Duret Arrivée Nieulle-sur-Seudre Port Paradis / randonnée vélo traversant la commune

Organisé par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

FORUM INTERCOMMUNAL DES ASSOCIATIONS

SAMEDI 7 SEPTEMBRE de 9h à 13h

au FAC de La Tremblade

Les associations de La Tremblade, d'Étaules, Chaillevette, Mornac et d'Arvert seront présentes pour vous faire découvrir les activités de notre territoire. Au programme, des rencontres et des démonstrations !

Organisé par la commune de La Tremblade

BROCANTE / BRADERIE / VIDE-GRENIER DE LA HALLE 2024

DIMANCHE 08 SEPTEMBRE

de 10h à 17h à la halle d'Arvert

Réservations à partir du 29 juillet !

Pour professionnels et particuliers. 3€ le mètre linéaire / 3,60€ le mètre linéaire avec électricité

Food Truck - Rassemblement de l'Association des Vieux Volants du Pays Royannais

Nous vous informons que pour l'organisation et la sécurité de la brocante de la Halle, le dimanche 08 septembre de 5h à 19h, la rue du marché sera fermée à la circulation.

Informations & réservations au 06 83 35 44 94

COURSE CYCLISTE « LES BOUCLES DE LA SEUDRE »

DIMANCHE 15 SEPTEMBRE à 14h

organisée par l'Avenir cycliste étaulais

Départ et arrivée aux ateliers des services techniques (6, rue des Bernards de Coux)

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS !

JEUDI 26 SEPTEMBRE à 18h30

à la salle des fêtes d'Arvert

Pour les nouveaux habitants d'Arvert depuis Janvier 2020

- Présentation de la commune
- Intervention des associations
- Intervention de l'Office de Tourisme Communautaire Royan Atlantique
- Pot de convivialité

Inscription auprès de la mairie jusqu'au 6 septembre !

Informations au 05 46 36 40 36

RAMASSAGE DES DÉCHETS

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE à 10h

sur Arvert organisé par le CMJ (conseil municipal des jeunes)

Rendez-vous aux ateliers des services techniques (6, rue des Bernards de Coux)

PROGRAMMATION 2024-2025 DU CINÉMA ALVERTON

Si les titres des films ne sont pas encore connus, les séances se dérouleront à la Salle des Fêtes le lundi à 20h30, aux dates figurant sur l'affiche ci dessous.

Rétrospective

Commémorations

30 avril : stèle Jacques Lacombe, en présence de la fille et de la petite-fille du soldat

22 avril : stèle du Général De Gaulle, entre Arvert et Les Mathes

8 mai, au Monument aux Morts

Graff ta ville 2024

Graff 2024 sur le thème du milieu marin – aquarium réalisé sur le mur des locaux des associations « Ensemble et solidaires » et « Aqua 17 »

Visite des locaux d'Aqua 17 le 29 mai , lors de l'inauguration du graff

Inauguration du graff le 29 mai

Biathlon course à pied – tir laser

Représentation avec l'Ecole de danse d'Arvert « Le Reflet des Arts » de Maëva Loureiro

Jeux en bois

A vous de jouer ! Le 2 juin, salle des Fêtes et Parc de loisirs

Activités autour du handicap : parcours en fauteuil roulant, ou sans voir, ou sans entendre

Jeux de société

Groupe folklorique L'Estran saintongeais

Concert guitare et chansons avec Monsieur Falci

Batacuda avec Batuk NagO'cean

Djembé avec le Club d'Arvert

Fête de la musique le 21 juin

Merci à tous ces artistes, ainsi qu'à Dj Ricochet pour la soirée Disco, sans oublier ceux qui se sont occupés de la partie restauration de l'évènement : les Food Truck « L'Aloha » et « Chez Clochette », l'Association des parents d'élèves et le Foyer Rural

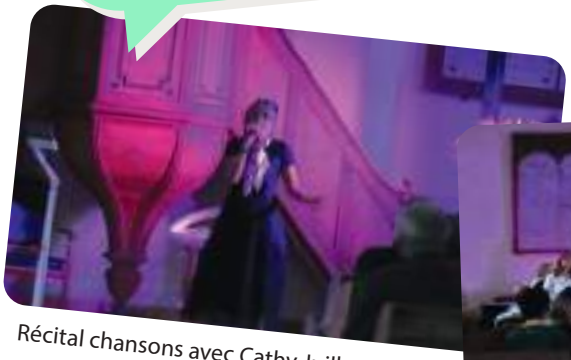

Récital chansons avec Cathy Juillot

Chorale Vox Santona de Saintes

Chorale Grains de Phonie de Breuillet

exposition artisanale le long du chenal

repas du soir avec l'Estran saintongeais aux commandes

Arvert en fête ! Le 14 juillet, au port de la Grève à Duret

déambulation aux lampions avec Batuk NagO'cean pour assurer l'ambiance

Journée clôturée par un spectacle lumineux et musical, avec une multitude de couleurs qui dansent dans l'eau du chenal

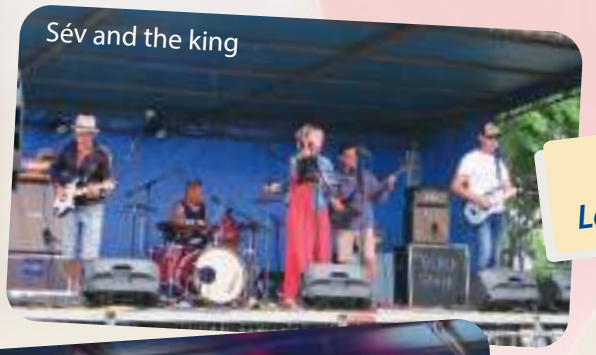

Sév and the king

Rock in Presqu'île ! Le 20 juillet, au Parc de loisirs

The pretty mess

Près de 900 entrées ! Une belle réussite pour cette première !

Les danseuses du Reflet des Arts

Balade gourmande, le 23 juillet

Visite guidée pour 2 groupes de 25 personnes à la découverte des marais de Coux

Rasso Bike life ! Le 21 juillet, zone des Justices

Informations & Actualités des Associations

> FOYER RURAL

PORTES OUVERTES THEATRE
12 OCTOBRE 10H-18H

Stage ouvert aux adhérents du Foyer Rural d'Arvert, désireux d'améliorer ou de découvrir le travail d'acteur dans le montage d'une pièce de théâtre.

LA DICTEE DU FOYER RURAL
13 OCTOBRE 14H

EXPO PHOTO
19 ET 20 OCTOBRE 10H 18H

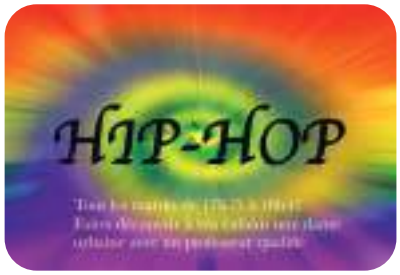

Atelier HIP HOP Enfants (de 7 à 12 ans) Tous les mardis de 17h15 à 18h45
Faites découvrir à vos enfants une danse urbaine avec un professeur qualifié.

> FITNESS CLUB

Pour vous aider à garder la forme, Brigitte assurera les cours de fitness dans la salle des sports d'Arvert durant l'été du : **Mardi 9 juillet** selon le planning ci-contre :

Pour plus d'informations, contactez Brigitte au 06 14 34 95 17 ou par mail : brigittehomon@wanadoo.fr

Pour le début de la saison 24/25 : Nous serons présentes au FORUM DES ASSOCIATIONS à LA TREMBLADE le 7 septembre de 9 heures à 13 heures et les cours reprendront Lundi 9 Septembre 2024. Bel été à toutes et tous !!!

Planning été 2024 - Salle des sports d'Arvert

Mardi	Jeudi
18h - 19h Pilates	18h30 - 19h30 Pilates
19h - 19h45 Renforcement musculaire	19h30 - 20h Abdos-fessiers
19h45 - 20h30 Step	20h - 20h45 Aéro
20h30 - 21h30 Pilates	

> ENSEMBLE ET SOLIDAIRES

sera fermé pour les grandes vacances

Du vendredi 28 Juin 24 au soir jusqu'au vendredi 30 Août 2024. Réouverture le lundi 02 Septembre à 8h45

Bonnes vacances à tous

Mme MICHEL DANIELLE

École - Jeunesse

INFORMATION IMPORTANTE

Pendant les travaux de réfection des toitures du restaurant scolaire et de l'école élémentaire (voir la rubrique travaux de ce bulletin municipal), 3 classes sont déplacées rue des Tilleuls et la garderie péri-scolaire est transférée dans une salle du restaurant scolaire, rue des Ecoles.

L'organisation des entrées et sorties des classes et de la garderie est la suivante :

Entrées et sorties des classes :

- pour les classes de Mesdames DENIS (CE1), FOUCHIER (CM1-CM2) et PAIN (CM2) :

- l'entrée du matin et l'entrée/sortie du midi se feront à partir du portail de l'école maternelle. Les enfants emprunteront le cheminement existant pour remonter jusqu'à la cour de l'école élémentaire.
- la sortie à 16h30 des 3 classes est prévue rue des Tilleuls au portail bleu face à la Mairie, SAUF pour les enfants qui ont des frères ou des sœurs dans les autres classes ou en maternelle. La sortie se fera alors depuis le portail.

- pour les classes de Mesdames BIGOT (CP), MOREAU (CP-CE2) et PASQUET (CE2-CM1) :

- l'entrée et la sortie se feront depuis le portail de l'école maternelle, au niveau du parking.

Les enfants emprunteront le cheminement existant menant à la cour de l'école élémentaire.

Entrée et sortie de la garderie :

L'entrée et la sortie de la garderie se feront depuis la rue des Écoles, au portail vert coulissant, situé au niveau du restaurant scolaire.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

> USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré)

3 journées sur 4 initialement prévues se sont déroulées : 2 sur le stade d'Arvert et 1 à La Palmyre.

Du CP au CM2, nous avons rencontré les élèves de l'école des Mathes.

Nous avons partagé de bons moments de convivialité en pratiquant des jeux traditionnels, des jeux autour du frisbee et un parcours d'orientation.

Très bonne expérience à réitérer l'année prochaine.

Merci aux parents qui nous ont accompagnés car sans eux cela ne se serait pas passé dans d'aussi bonnes conditions.

> Lancer de poids de mer :

A nouveau, cette année, tous les élèves de CM2 ont pu bénéficier d'une initiation au « lancer de poids de mer », pratique de pêche sportive pratiquée en compétition. Ce sont les bénévoles du club LCPA Charente Maritime (Loubine Club Presqu'île d'Arvert) qui ont proposé cette activité. Sur le stade, ils ont initié nos jeunes élèves à cette pratique avec sérieux et dans la bonne humeur.

Après s'être échauffés et entrainés, ils se sont lancés dans une compétition du meilleur lanceur : Ezékiel a été le meilleur garçon avec un lancer à 67 m et Alicia a été la meilleure fille avec un lancer à 55 m ! Tous les élèves ont participé avec enthousiasme et ont réalisé de belles performances.

BRAVO à toutes et à tous !!

L'après-midi s'est achevé par la remise des diplômes, coupes et médailles à tous les élèves, coiffés de leur toute nouvelle casquette du LCPA, pour leur belle participation avant de déguster un goûter offert par le club. Grand merci à tous les bénévoles qui ont encadré cette journée avec dévouement et qualité.

> Tri des déchets et visite de la déchèterie d'Arvert :

Dans un 1er temps, en classe, les élèves ont eu une formation au tri et la valorisation des déchets par Mme Annick Martin, animatrice du Pôle Education de la CARA.

Les enfants ont posé de nombreuses questions, se montrant ainsi très impliqués dans le tri des déchets au quotidien. Ils ont terminé cette séance par la réalisation d'un tableau engagé ! Nous poursuivrons le travail en classe.

Puis, l'intervention a pris sens quand les élèves des classes de CM1/CM2 et de CM2 se sont rendus à la déchèterie d'Arvert où ils ont retrouvé Mme Martin et le directeur.

Cette visite a été l'occasion de prendre conscience :

- qu'avant d'acheter du neuf, je pourrais peut-être réparer, emprunter, échanger, acheter dans une ressourcerie, prendre dans une zone de réemploi, …
- d'acheter dans la perspective de faire le moins de déchets possible
- de garder l'emballage ou l'étiquette d'origine indiquant la composition du produit afin de faciliter son recyclage.
- pour consommer différemment…

Et se déplacer aussi différemment car c'est à pied, accompagné de Garry et de parents d'élèves qu'ils se sont rendus sur le site en empruntant un itinéraire élaboré avec M. Carteau (ASVP d'Arvert).

Nous remercions la municipalité d'Arvert d'avoir ouvert un chemin sécurisé nous permettant d'accéder en toute sécurité à la déchèterie !

> Randonnée alvertonne :

Belle marche active de 8km pour tous nos élèves à travers la campagne environnante sur les chemins balisés avec l'appui des bénévoles de la section Marche du Foyer Rural. Bravo aux enfants et aux accompagnateurs ! Et un grand merci au policier municipal qui a assuré la sécurité.

> Vote des Incorruptibles :

Depuis de nombreuses années maintenant, les élèves participent au vote des Incorruptibles. Il s'agit de voter pour son livre préféré parmi la sélection des 6 livres proposés à lire tout au long de l'année scolaire. Ils votent pour leur livre préféré dans les mêmes conditions qu'une élection officielle : prise des bulletins, isoloir pour mettre son bulletin dans l'enveloppe, vote dans l'urne et émargement. Puis dépouillement, comptage des votes.

Et cette année, les résultats sont en tout point identiques au palmarès national :

CP : **Le concours de cabanes** *de Camille Garoche*

CE1 : **Mon passage secret** *de Max Ducos*

CE2/CM1 : **Je m'appelle Sudan** *de Xingming Li*

CM2 : **Cellule 24, collégien le jour, espion la nuit** *de Maxime Gillio.*

> Le Puy du Fou :

5 ans ont passé depuis le dernier voyage au Puy du Fou des élèves de l'école d'Arvert. Nous nous devions de renouveler ce voyage afin que tous les élèves en bénéficient au cours de leur scolarité à l'école élémentaire ! C'est chose faite !

Intense et très belle journée si l'on en croit les commentaires des élèves.

> Fête des écoles :

Aboutissement d'un projet Danse pour les élèves de l'élémentaire et d'un projet Sport pour les élèves de ma maternelle avec Les Jeux Olympiques en fil conducteur.

Après une représentation pleine d'émotions, les enfants ont pu profiter des jeux proposés dans la cour où se mêlaient petits et grands pour pique-niquer en attendant la grande boum proposée par Garry.

Les enseignantes remercient la municipalité d'Arvert ainsi que celle d'Etaules (prêt de la scène), l'association des Parents d'élèves qui a mis tout en œuvre pour faire de cette de journée une réussite ainsi que les parents venus nombreux.

PRÉSENTATION DU CLAS

Le CLAS
(Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) est un dispositif mis en place par le SIVOM de la Presqu'île d'Arvert en partenariat avec l'Education Nationale, la CAF(Caisse d'Allocations Familiales), la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.

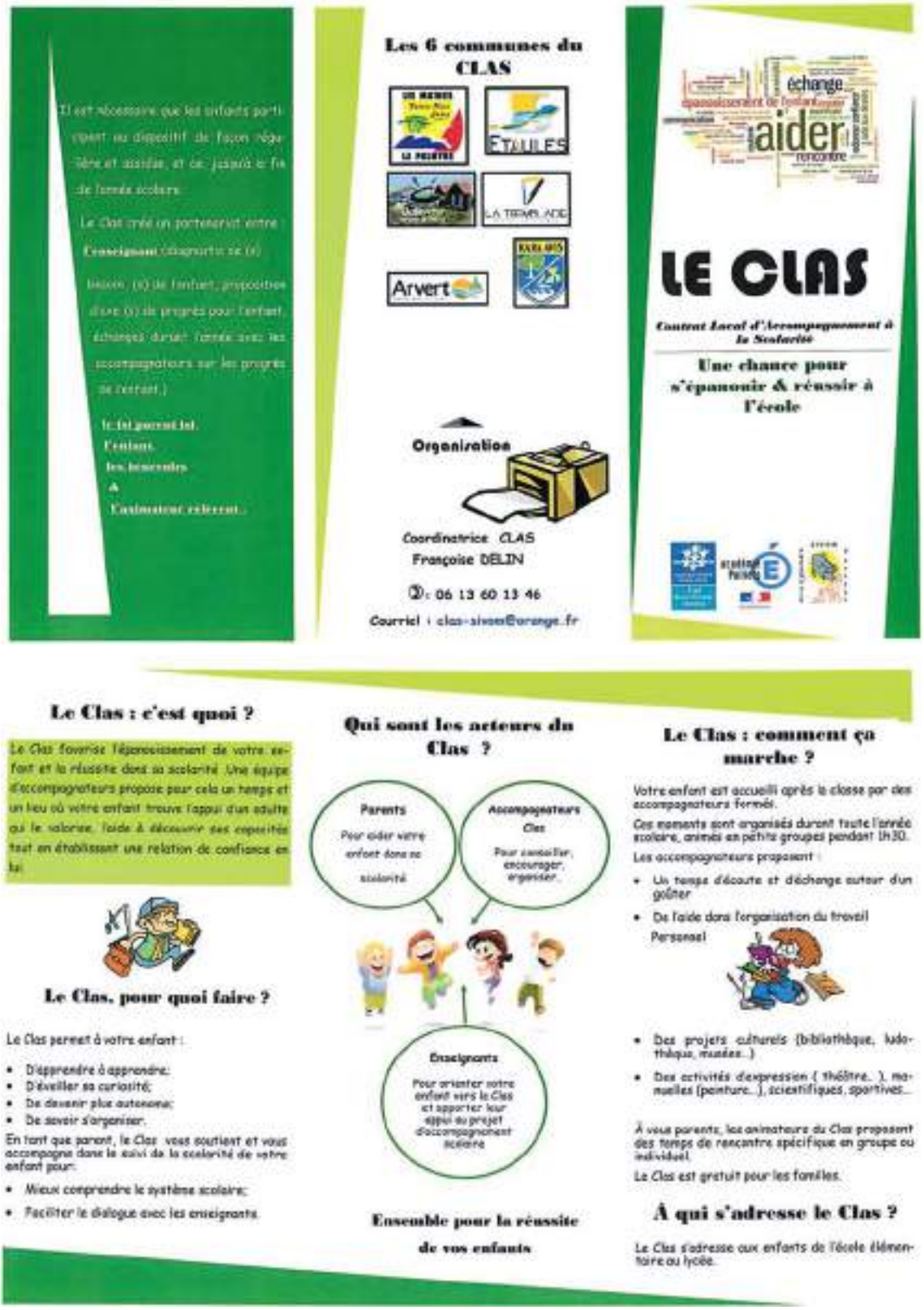

Il est nécessaire que les enfants participent au dispositif de façon régulière et assidue, et ce, jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Le Clas crée un partenariat entre :

Enseignant (diagnostic de (s) besoin (s) de l'enfant, propositions d'aide (s) de progrès pour l'enfant, échanges durant l'année avec les accompagnateurs sur les progrès de l'enfant.)

Le (la) parent (e), l'enfant, les bénévoles & l'animateur référent.

Les 6 communes du CLAS

ETAULES

LA TRANSLADE

Arvert

Organisation

Coordinatrice CLAS
Françoise DELIN

☎ : 06 13 60 13 46

Courriel : clas-sivom@orange.fr

échange
aider
rencontre

LE CLAS

Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

Une chance pour s'épanouir & réussir à l'école

Le Clas : c'est quoi ?

Le Clas favorise l'épanouissement de votre enfant et la réussite dans sa scolarité. Une équipe d'accompagnateurs propose pour cela un temps et un lieu où votre enfant trouve l'appui d'un adulte qui le valorise, l'aide à découvrir ses capacités tout en établissant une relation de confiance en lui.

Le Clas, pour quoi faire ?

Le Clas permet à votre enfant :

- D'apprendre à apprendre;
- D'éveiller sa curiosité;
- De devenir plus autonome;
- De savoir s'organiser.

En tant que parent, le Clas vous soutient et vous accompagne dans le suivi de la scolarité de votre enfant pour:

- Mieux comprendre le système scolaire;
- Faciliter le dialogue avec les enseignants.

Qui sont les acteurs du Clas ?

Parents — Pour aider votre enfant dans sa scolarité

Accompagnateurs Clas — Pour conseiller, encourager, organiser.

Enseignants — Pour orienter votre enfant vers le Clas et apporter leur appui au projet d'accompagnement scolaire

Ensemble pour la réussite de vos enfants

Le Clas : comment ça marche ?

Votre enfant est accueilli après la classe par des accompagnateurs formés.

Ces moments sont organisés durant toute l'année scolaire, animés en petits groupes pendant 1h30.

Les accompagnateurs proposent :

- Un temps d'écoute et d'échange autour d'un goûter
- De l'aide dans l'organisation du travail Personnel
- Des projets culturels (bibliothèque, ludothèque, musées...)
- Des activités d'expression (théâtre..), manuelles (peinture..), scientifiques, sportives...

À vous parents, les animateurs du Clas proposent des temps de rencontre spécifique en groupe ou individuel.

Le Clas est gratuit pour les familles.

À qui s'adresse le Clas ?

Le Clas s'adresse aux enfants de l'école élémentaire au lycée.

RENTRÉE 2024 : EFFECTIFS ET INSCRIPTIONS

Les effectifs prévus pour la rentrée 2024 sont de 141 élèves en élémentaire et 86 élèves en maternelle.

Il est toujours possible de s'inscrire et nous invitons les parents qui souhaitent scolariser leur enfant à Arvert à se rapprocher des services de la Mairie :

Tél. : 05 46 36 40 36 ou Mail : mairie@ville-arvert.fr

CMJ : CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

> Extrait du compte-rendu du Conseil Municipal du 7 juin :

- participation de membres du CMJ aux dernières manifestaions :
  - cérémonies du 22 avril, du 30 avril et du 8 mai
  - inauguration du Graff le 29 mai
  - « A vous de jouer » : après-midi ludique du 2 juin
- dates importantes à noter :
  - après-midi Ganipote le *23 octobre* (programme à définir)
  - ramassage des déchets avec l'association « Les Insurgés des Déchets » envisagée le *dimanche 27 octobre à 10h* sur la commune d'Arvert. Une réunion préparatoire est prévue le *samedi 28 septembre à 11h en Mairie.*
  - les membres du CMJ sont élus pour 2 ans, et de nouvelles élections sont à organiser *en novembre 2024*

Le ***mardi 24 juin***, 10 jeunes conseillers municipaux se sont rendus à la Maison du Département à La Rochelle, pour découvrir le rôle et les missions du Conseil Départemental.

Un grand merci à un des Vice-Président, Monsieur Jean PROU, pour avoir accompagné nos jeunes et répondu à leurs questions.

COLLECTE POUR LE REFUGE « LES AMIS DES BÊTES »

> Voici un petit évènement mis en place sur la commune d'Arvert par les jeunes de la Treille :

Mercredi 5 juin nous (la Treille) avons participé au Super U d'Arvert à une collecte pour nos amis les animaux pour le refuge de Médis.

Merci à Francis coopérateur pour son accueil, à Mathieu Moreau Directeur du super U d'avoir autorisé nos jeunes à participer à cette opération dans son magasin, merci au service Secrétariat et Jeunesse pour la préparation de cet évènement !

Merci aux jeunes d'avoir répondu présent !

Une belle réussite puisqu'on à pu compter sur la générosité de nombreuses personnes.

Une opération à maintenir et à refaire !

URGENCES

SAMU : 15 ou 05 46 27 15 15
AMBULANCES DE LA PRESQU'ILE : 05 46 36 01 40
GENDARMERIE : 17 ou 05 46 36 11 43
SERVICE INCENDIE : 18 ou 112 pour les portables

TAXIS

ABORD Taxi Arvert : 06 07 52 73 40
Ambulances de la Presqu'île (La Tremblade) : 05 46 36 01 40

SANTE - PARAMÉDICAL

Médecins
Dr Feydit, Dr Couatarmanach, Dr Loel
3, rue des Moulinades - 05 46 36 41 97

Dentistes
Bourgeais M. et Papin V.
11, rue des Moulinades - 05 46 77 94 32

Pharmacie
Vassal-Lerno
1, rue des Moulinades - 05 46 36 45 13

Sage-Femme
Céline Comte
5, rue des Moulinades - 06 11 91 50 72

Infirmières (soins à domicile)
Charlène Garcia, Nathalie Deschamps, Jennifer Lemière
5, rue des Moulinades - 05 46 36 81 43 ou 07 67 13 62 15
A partir du 2 Janvier : accueil au cabinet de 8h30 à 12h30 sans rendez-vous. Soins à domicile sur rdv uniquement.

Masseurs kinésithérapeutes
TELLIEZ David, GERVAIS Annelor, GUENEAU Julien, BELVEZE Pierre
7, rue des Moulinades - 05 46 23 02 62

Masseurs kinésithérapeutes – Ostéopathes
M Benjamin PADEL,
14, rue des Forges – 05 46 76 56 97

Ostéopathe
Mme Léa SZCZEPANIAK,
12, rue de la Source – 06 68 46 98 18

Ergothérapeute
Mme Clara PERROT,
12, rue de la Source – 06 70 73 36 65

Orthoptiste
Mme Mathilde DENIS,
12, rue de la Source – 06 41 93 86 09
Mme Matilde PADEL,
14, rue des Forges - 06 51 36 90 01

Audioprothésiste
Mme Justine TOSSUT,
5, rue de la Source – 05 46 47 24 32

Pédicure – Podologue
Mme Alexandra MOISON,
14, rue des Tilleuls – 07 68 14 90 29
Propose également : réflexologie plantaire ou palmaire – consultation parentale des troubles du sommeil des enfants (07 68 75 97 52)

Diététicienne-Nutritionniste
Mme Sylviane EMMA
12, rue de la Source - 06 95 35 95 01

Praticien en médecine traditionnelle chinoise et vietnamienne
M Stéphane DUMET,
12, rue de la Source – 06 22 91 58 54
Propose également des soins énergétiques

Aide à la personne
PRESQU'ILE SERVICE, *espace Chaland - 05 46 85 11 82 – 06 08 71 02 86*
SAD 17, *17b, Avenue de la Presqu'île - 05 46 08 72 66*

Hôpitaux et Cliniques
Centre hospitalier Malakoff
Vaux / Mer : *05 46 39 52 52*
Clinique Pasteur Royan : *05 46 22 22 22*
Polyclinique St-Georges-de-Didonne : *05 46 05 07 94*

Maison de retraite
EHPAD Beauséjour -
53 bis, av de l'Etrade - 05 46 36 31 12

Vétérinaire
Dr Maffart et Dr Froissart
2 bis, rue des Justices - 05 46 36 48 16

Laboratoire d'analyses de biologie médicale (Arvert)
CERBALLIANCE CHARENTES,
rue du Gd Pont - 05 46 36 10 11

Autres
Centre toxicologique : *05 56 96 40 80*
Centre médico-psychologique :
22, rue du Bois Fouilloux - 05 46 05 88 10

ECOLES

Ecole maternelle
51, rue du Bourg : 05 46 36 45 09
Ecole élémentaire
2, rue des Pierrières : 05 46 36 45 08

ENFANCE - JEUNESSE

Relais Assistantes Maternelles
2, rue du Boudignou : 05 46 36 69 77
Crèche Pirouettes Cacahuètes :
avenue de l'Etrade - 09 79 57 95 38 ou 05 46 47 17 34
Crèche Les Petites Goules : *rue de la Seudre (La Tremblade) - 09 64 03 17 34*
Centre de Loisirs (CLSH) :
2 rue du Boudignou - 05 46 36 69 71 ou 06 28 82 14 28

AUTRES NUMEROS UTILES

Agence postale et Bureau d'information touristique
1, place du marché - 06 26 73 67 95
lun au jeu : 8h45 à 12h30 - ven : 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Bibliothèque municipale
19, rue des tilleuls - 05 46 36 25 26 - mar et ven de 16h à 18h - mer de 10h à 12h30 et de 14h00 à 18h00 - sam de 10h à 12h30.

MAIRIE

1, place Jacques Lacombe
17530 ARVERT
Tél. 05 46 36 40 36
mairie@ville-arvert.fr
www.arvert.fr

HORAIRES D'OUVERTURE
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
FERMÉE LE SAMEDI

Madame le Maire, Marie-Christine PERAUDEAU, *vous reçoit sur rendez-vous uniquement.*

PERMANENCES DES ADJOINTS

• Mr Eric BAHUON •
communication, développement durable, mobilité, environnement :
MERCREDI de 9h00 à 11h00

• Mr Philippe PICON •
urbanisme, travaux :
VENDREDI de 9h00 à 11h00

• Mr Gilles MADRANGES •
finances, personnel, culture, associations :
LUNDI de 8h30 à 10h30

• Mme Marie-Pierre LE MAUX •
éducation, scolarité, jeunesse :
MARDI de 8h30 à 10h30

• Mme Annie BAUD •
Aide sociale - gestion du cimetière - cérémonies :
MARDI de 14h à 16h

PERMANENCES URBANISME
du lundi au vendredi de 9h30 à 12h - uniquement sur RDV

PERMANENCES CCAS sur RDV

Etat Civil

Ne figurent dans cette rubrique que les événements pour lesquels les familles ont donné leur accord

NAISSANCES

Bienvenue à …

- Achille **BELVEZE**, le 28/01/2024
- Oscar **MABY JOUSSET**, le 04/04/2024
- Léa **ROLLAND**, le 04/05/2024

MARIAGES

Félicitations à...

- Christophe **MIART** et Manon **DELCROIX**, le 18/05/2024
- Sylvain **CHAPRON** et Sandra **ROUSEZ**, le 08/06/2024
- Noëmie **PAUL** et Wilson **TIGHE**, le 28/06/2024
- Sébastien **CAILLAUD** et Jennifer **NEUILLÉ**, le 29/06/2024
- Renaud **COURTIN** et Mélanie **CHARRUEAU**, le 29/06/2024
- Renaud **DUPONT** et Vanessa **AUBIER**, le 29/06/2024

DÉCÈS

Ils nous ont quittés....

- Jean-Pierre **RAVEREAU**, 91 ans, le 08/01/2024
- Ginette **CHARRON** née **RAVET**, 77 ans, le 10/01/2024
- Lucette **DODIN** née **VÉRINE**, 90 ans, le 19/01/2024
- Alain **HOLLEVILLE**, 75 ans, le 11/02/2024
- Josette **PERROT** née **RENOULLEAU**, 83 ans, le 26/02/2024
- Jeannine **GUILLON** née **NOLAIN-BOUTERS**, 95 ans, le 09/04/2024
- Nicole **HÉRAUD** née **ROUYÉ**, 81 ans , le 18/05/2024
- Brice **GALÉA**, 44 ans, le 13/06/2024
- Jacques **ROUSEZ**, 81 ans, le 15/06/2024
- Raymond **COULEON**, 103 ans, le 21/06/2024

Mot de la Liste Minoritaire

A lire l'histoire de notre commune, on perçoit vite qu'elle mérite d'être regardée avec un autre regard... Ce n'est certes pas une grande littorale, de celles que l'on valorise sans cesse, mais elle mérite mieux que de rester dans l'ombre ! Il nous revient de la faire vivre et de lui redonner des couleurs !

Rêvons un peu ...

Et si nous replantions des arbres, de ceux qui nous protègent des ardeurs du soleil, de ceux qui nous rassemblent en discutant sur un banc ?

Et si nous faisions la fête à chaque changement de saison ?

Au printemps avec le marché aux plants, mais aussi avec des danses et des chants de chez nous.

A l'été avec un grand barbecue pour rassembler toutes les générations , pour rire et parler.

A l'automne avec le marché des citrouilles et les légendes de sorcières racontées à la nuit tombée dans la petite forêt.

A l'hiver avec le marché de Noël, un grand sapin, des jeux pour les enfants, du vin chaud et des chants traditionnels... Et le soir, à la veillée, comme avant, en partageant des jeux de société...

Et si nous organisions une grande chasse au trésor pour rassembler petits et grands à la redécouverte de notre commune ?

Le mieux vivre ensemble c'est aussi cela, garder le lien toutes générations confondues.

Bel été à Tous !

Béatrice Bricou - Christine Schneider - Philippe Maissant - Christophe Cantet

Les maisons by Chantal B.

CRÉATEURS DE BONHEUR, depuis 1988 !

Les Maisons Chantal B. ont été créées afin de rendre accessible la propriété à chacun.
Parce que la construction d'une maison devrait être à la portée de tous, nous vous proposons des habitations clés en main à un coût maîtrisé, avec des prestations toujours de qualité, grâce à notre expérience de plus de 36 ans !

Je fonce !

Suivez-nous !

05 46 36 89 89 | 16 rue des Acacias 17530 ARVERT — **www.maisonschantalb.fr**

SARL BALAGNA

Electricité Générale
Bâtiment et Industrie

Domotique • Climatisation
Pompe à chaleur • Photovoltaïque
Borne de recharge pour véhicules électriques IRVE

05 46 36 08 04
06 07 52 56 96
sarl.balagna@orange.fr
16, rue des Chênes - ZA "Les Justices" - ARVERT
SIRET 483 732 400 00021 - APE 453A

BigMat DUCLOS
SAUJON
05 46 02 25 10

B.C.E
SABLONCEAUX
05 46 02 18 02

SUIVEZ NOS ACTUALITÉS SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX : Groupe Duclos - BigMat, BCE, BCA, Croq'Papier

ENTREPRISE DU BÂTIMENT

MAÇONNERIE - COUVERTURE
Neuf & Rénovation

M'VENTURA
Tél. 07 78 35 91 99
m-ventura@outlook.fr - 17890 CHAILLEVETTE

BEL'HABITAT 17

ARVERT - LA TREMBLADE

ENTREPRISE LOCALE
AGRÉÉE RGE
AGRÉÉE PRIME CEE

ISOLATION DES COMBLES - RAMPANTS - MURS INTERIEURS

• NETTOYAGE - PROTECTION - TOITURES - FAÇADES

Matériel et produits professionnels

RENSEIGNEZ-VOUS GRATUITEMENT au
05 46 22 74 46
www.belhabitat17.fr - contact@belhabitat17.fr

Expertise - comptable
Audit | Conseil
Gestion administrative

Cabinet JULIEN SICRE

76 A Avenue de l'Etrade 17530 **Arvert** | **Téléphone :** 05.46.76.83.51
Mail : contact@cabinetjuliensicre.com

Karamela Coiffure

9 Rue des Moulinades
17530 Arvert

05.46.36.66.01

scannez, prenez votre RDV !

Lundi et Mercredi de 9h à 12h
Mardi de 9h à 18h
Jeudi et Vendredi de 9h à 19h
Samedi de 8h à 18h

Karine Pamela

Flots

Homme - Femme - Junior
coiffure

7, rue de la Sablière
17570 LES MATHES

05 46 02 03 88

Raphaël Perrier

22, avenue de la
Presqu'île d'Arvert
17530 ARVERT

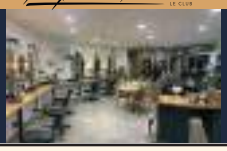

05 46 36 40 59

CHEZL'AUDIO
CENTRE AUDITIF INDEPENDANT
☎ 05.46.47.24.32

ARVERT
6, rue de la Source

MARENNES
52, rue de la République

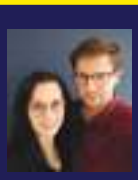

Justine & Luc TOSSUT
Audioprothésistes D.E.

PRESQU'ÎLE AUTOMOBILE

REPARATEUR AGRÉÉ - AGENT COMMERCIAL à ARVERT

PLUS SERVICES
CARTES GRISES

05 46 36 09 54

CITROËN

RÉSIDENCE BEAUSÉJOUR

Maison de retraite à Arvert

Un cadre de vie confortable et adapté favorisant rencontres et échanges

- Soins et accompagnement personnalisés par des professionnels engagés
- Ambiance chaleureuse, activités adaptées et régulières propices au maintien de l'autonomie et au goût pour la vie
- Détente et relaxation au sein de l'espace multisensoriel et de la baignoire thérapeutique

Des solutions d'accueil personnalisées

- Courts* et longs séjours
- Unité de soins adaptés, dédiée à l'accueil des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés
- Accueil de jour ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 17h00

*le court séjour intègre les séjours à durée déterminée et les séjours d'hébergements temporaires

53 bis avenue de l'Etrade 17530 ARVERT
05 46 36 31 12 - beausejour@emeis.com

Un établissement
emeis